

Note sur le plan Campus

CA du 10 juillet 2009

Cette note est complémentaire du document discuté par l'assemblée des trois conseils. Elle fait le point sur le dossier qui sera remonté fin juillet au ministère. Un phasage des opérations et une première estimation des montants financiers seront présentés au CA.

1- Projet politique et scientifique.

Le dossier portera le principe de la constitution de l'université de Lille selon un modèle fédéral : confédération à court terme, fédération à moyen terme (fin du quadriennal ou début du suivant, mais en fonction de l'avancement constaté alors). Le modèle de confédération permet une construction progressive de la nouvelle université, construction qui doit associer l'ensemble de ses acteurs. Les modalités précises (structures de gouvernance, politiques et actions communes) feront donc l'objet d'un important travail mobilisant les instances de direction des universités, mais aussi, au sein de groupes de travail internes aux universités et inter-universitaires, les membres des conseils et les personnels et étudiants des universités.

Pour le reste le dossier reprend et précise les orientations de la lettre d'intention. Un important dossier réalisé avec le concours de la SCET précise l'état des lieux de l'immobilier universitaire, les grandes lignes d'un schéma directeur, les besoins exprimés par les universités.

2- Schéma directeur immobilier et d'aménagement.

Il a été présenté à la CAC du 9 avril 2009 et du 1er juillet 2009

2.1- Etat des lieux

Les besoins de rénovation-réhabilitation s'élèvent à 96 millions € à court terme (128 sur le court, moyen et long terme) pour Lille 1. Pour le Crous, ils s'élèvent respectivement à 60 et 75 et pour les deux autres universités à 15 et 55.

La SCET a aussi établi un diagnostic de l'utilisation des bâtiments, en intégrant notamment l'évolution prévisible des effectifs étudiants : 50 000 m² en trop, les excédents se concentrant sur l'enseignement.

2.2- Financements envisagés

L'Etat nous demande de travailler sur une première enveloppe de 150- 200 millions € (Etat plus Collectivités) sachant que Nancy a reçu 75 millions d'Euros (il a été fait état pour Nancy d' une seconde enveloppe, mais ce n'est pas clair). Pour le campus Grand Lille une seconde enveloppe de même montant pourrait être financée rapidement par l'emprunt d'Etat. Tout ceci n' a rien de certain.

2.3- Schéma directeur pour le campus de la cité scientifique

2.3.1- Aménagements

Trois objectifs

- Un campus vert, privilégiant les circulations douces, et une démarche éco responsable
- La densification du coeur du campus
- La rationalisation dans l'usage des espaces.

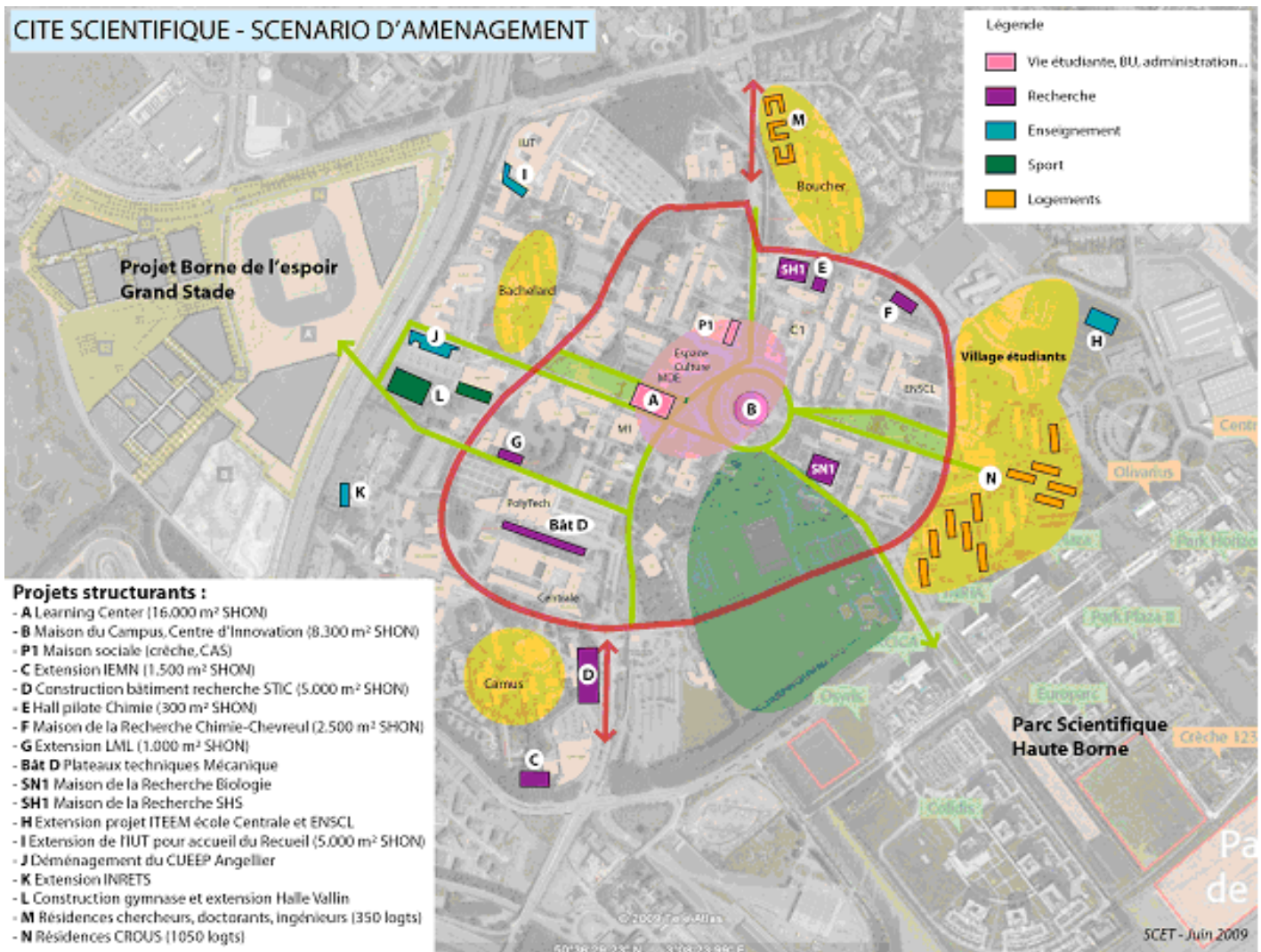
Le campus de la cité scientifique regroupe l'Université Lille 1, l'Ecole Centrale de Lille, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille, l'Inrets. Il jouxte le parc de haute technologie de la Haute Borne qui accueille l'IRCICA, l'IRI, l'Inria Lille Nord Europe et des structures de valorisation comme Ciel, dans lesquels la participation des équipes de recherche de Lille 1 est extrêmement importante. Un objectif est de constituer un campus unique en favorisant les liaisons douces entre les deux sites, afin de renforcer la cohérence scientifique de l'ensemble.

Le site de la Cité scientifique dispose d'atouts naturels incontestables : il est arboré, comporte beaucoup d'espaces verts avec une éco diversité remarquable. Il s'agit de renforcer ce capital naturel en limitant le centre du campus à la circulation piétonnière et cycliste et en aménageant le ring qui l'entoure en un lieu de circulation à vitesse réduite pour les véhicules, ouverts aux piétons. Ce projet est mené en cohérence avec les aménagements rendus nécessaires par l'implantation à proximité du Grand Stade. L'important effort de rénovation des bâtiments d'enseignement et de recherche, datant de la fin des années 60, obligé par l'état du patrimoine est aussi l'occasion de renforcer la qualité environnementale des bâtiments.

L'optimisation des surfaces disponibles est aussi une priorité, en réduisant notamment les surfaces consacrées à l'enseignement, en procédant au rapatriement sur le campus de formations délocalisés (IUT au Recueil, CUEEP dans le site de Lille), en développant celles consacrées à la recherche, à la valorisation et à l'innovation, en augmentant celles liées à la qualité de vie, aux services, à la bibliothèque

Enfin, il sera proposé de renforcer la logique des quartiers : Chimie, Physique, SHS, Stic etc.

CITE SCIENTIFIQUE - SCENARIO D'AMENAGEMENT



2.3.2- Rénovations

La rénovation des bâtiments d'enseignement et de recherche devra s'étaler sur plusieurs années, compte tenu de l'ampleur des travaux. Les premières priorités sont du côté du quartier de la Chimie, pour lequel des financements CPER sont déjà dégagés, mais devront être étoffés et du côté du quartier de la biologie, pour lequel des opérations spécifiques seront conduites dans le cadre du plan campus.

Dans un second temps sera mise en place un plan ambitieux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments par isolation, rénovation des façades et des toiture

2.3.3- Formation

En plus des opérations de rénovation réhabilitation mentionnées ci-dessus, trois autres opérations seront poursuivies :

- rapatriement de l'IUT recueil, permise par la destruction prochaine de l'ancien IUT
- rapatriement du Cueep sur le campus (bâtiments B5, B6 ancien bâtiment des DESS)
- extension ITEEM (ECL) et relocalisation sur le Campus du cycle préparatoire de l'ENSCL

2.3.4- Recherche

Pour les opérations liées à la recherche, il s'agit de conforter des opérations déjà engagées dans le cadre du CPER.

- **Institut Chevreul** : en plus du CPER affecté au pôle MAUD et à la restructuration de la chimie pour un montant de 13,5 M€, réalisation d'une extension de 2500 m².
- **STIC** : agrandissement de l'IEMN pour 1500 m² de plateaux de haute technologie et réalisation d'un bâtiment STIC Soft de 5000 m² pour favoriser le regroupement des équipes du LIFL, Lagis et L2EP, dispersées sur le campus, autour de plateaux techniques. Ce bâtiment s'implantera sur un site libéré par la démolition de résidences universitaires vétustes.
- **Institut fédératif de biologie et de bio technologie** : réalisation, dans le cadre de la rénovation du quartier de biologie, d'un espace abritant une partie de l'équipement scientifique, une espace séminaire, doctorants et invités.
- **LML** – opération commune École Centrale-Lille 1, en plus des 3 M€ du CPER affectés au pôle I-Trans et permettant la réalisation d'une extension de 1000 m² au bâtiment actuel du LML, poursuite de la rénovation du bâtiment D de Polytech.
- **SHS** : réaménagement du bâtiment SH1 pour une maison de la recherche en SHS et l'accueil des doctorants.
- **INRETS** : extension des bâtiments de recherche , opération cofinancée État MEEDDAT.

2.3.4- Vie du campus et opérations transversales.

- **Learning Center-BU** : 6 M€ devraient être disponibles sur d'anciens CPER, et 15 à 20 M€ pourraient être obtenus sur le CPER actuel parmi les 50 M€ avancés par la région,. Cela permet d'envisager la construction d'un bâtiment de 13000 -15 000 m², situé en centre de campus, abritant une bibliothèque moderne, mobilisant les nouvelles technologies et qui sera aussi un centre de présentation de la recherche et de l'innovation et de leur diffusion vers le monde économique et social Cette construction est d'autant plus indispensable que l'actuelle BU est en avis très défavorable de la CCS depuis plus de quinze ans.
- **Installations sportives**. Il programme envisage la rénovation de l'ensemble des équipements actuels (terrains et halles). Une urgence est la démolition du Cosec et la reconstruction d'un complexe multisports , près de la halle Vallin.
- **Crèche et centre de loisirs CAS** : prévue initialement dans une nouvelle résidence, la crèche peut être implantée dans un grand bâtiment d'enseignement central, le P1, dans le cadre d'une restructuration de locaux existants. La restructuration pourrait aussi permettre d'accueillir le centre de loisir duCAS , de façon cohérente dans le cadre de la politique sociale.
- **Ancienne bibliothèque** : l'ancien bâtiment, profondément rénové, accueillera une « maison du campus » regroupant tous les services à l'étudiant et aux personnels (SUAIO, BAIP, OFIP, centre multimédia de langues, CROUS, services sociaux), un « espace innovation » regroupant les services de la valorisation, de l'incubation et des plateaux techniques. Le sous sol restera dédié à l'archivage, permettant la centralisation de l'ensemble des archives de l'université et des lieux permettant de conserver son patrimoine scientifique.

Le coeur du campus, occupé déjà par la bibliothèque, un « espace culture » qui jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la culture scientifique et la « maison des étudiants », sera au final renforcé. Vie du campus, innovation et valorisation, bibliothèque structureront ce coeur d'un campus scientifique.

2.3.5- résidences universitaires

La rénovation et l'extension du parc de logement étudiant avec la création d'un village étudiant leur offrant aussi des services sont aussi des priorités pour faire de ce campus un site attractif et agréable à vivre et à travailler. Deux opérations sont prioritaires

— construction d'une résidence à usage traditionnels

— construction d'une résidence accueillant des étudiants d'écoles d'ingénieurs, des étudiants étrangers, des couples avec quelques chambres et studios pour des post doc et des invités étrangers